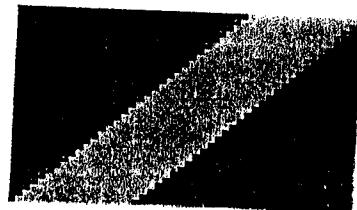




Programme des
Nations Unies pour le
Développement (PNUD)



Gouvernement de la
République du Congo

« Programme d'Appui à la lutte contre le VIH/SIDA »

« Programme d'Appui à la lutte contre le VIH/SIDA et les IST »

En 2003, le gouvernement de la République du Congo s'est doté d'un cadre stratégique de lutte contre le VIH/SIDA et les IST 2003-2004, et, en 2003, d'un plan multisectoriel de lutte contre le VIH/SIDA 2003-2005. Il a mis en place un nouveau cadre institutionnel pour promouvoir la mutli-sectorialité et la décentralisation de la lutte contre la pandémie. Le cadre stratégique s'articule autour de six (six) axes stratégiques suivants : (i) Le Renforcement de la prévention ; (ii) l'amélioration de la prise en charge ; (iii) le Renforcement de la surveillance épidémiologique ; (v) la promotion de la recherche ; (vi) le contrôle des infections sexuellement transmissibles ; (vi) le renforcement de la coordination et du partenariat.

Ce programme d'appui à la lutte contre le VIH/SIDA et les IST a essentiellement pour but de soutenir la mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre le VIH/SIDA et les IST en vue d'aider le pays à réaliser les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) particulièrement l'objectif relatif au VIH/SIDA. Il permettra de fournir des services en matière : (i) de renforcement des capacités, (ii) d'appui-conseil, (iii) de plaider pour la mobilisation des ressources, (iv) de promotion et protection des droits des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA, etc.

PAGE DE SIGNATURE

Date :

Pays : République du Congo

Effet(s) de l'UNDAF et indicateur(s):
(Relier à l'effet de l'UNDAF;
en l'absence d'UNDAF, laisser en blanc)

Effet(s) escompté(s)/Indicateur(s) :

Capacité du gouvernement, du secteur privé et de la société civile renforcée pour la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD)

(Effets du PP liés aux but et ligne de service du CRS/CFP)

Document de stratégie de réduction de la pauvreté intégrant le VIH/SIDA/Fonds alloués au VIH/SIDA

Produit(s) escompté(s)/Indicateur(s):

Accroissement de la prise de conscience de la population sur le VIH/SIDA

(Produits du PP liés aux but et ligne de service du CRS/CFP)

Taux de prévalence du VIH/SIDA/Nombre de décideurs politiques; Chefs d'entreprises et Chefs religieux formés et engagés dans les actions de plaidoyer sur le VIH/SIDA

Partenaire chargé de la mise en œuvre :
(Institution désignée/Organisation d'exécution)

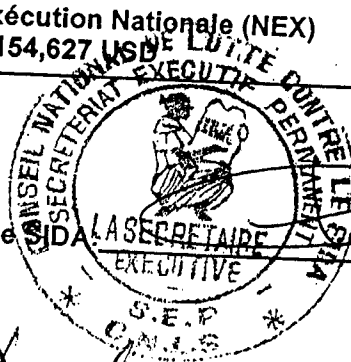
Conseil National de Lutte contre le Sida (CNLS)

Autres partenaires :
(précédemment organisations chargées de l'exécution)

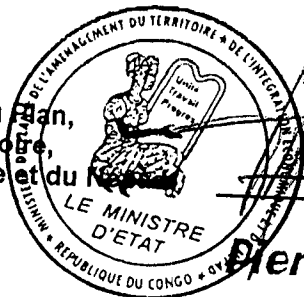
INRAP, UNICONGO, COREC-SIDA, RENAP, OPDAS, etc...

Période du programme :	2005-2007
Composante du programme :	Développement et exécution de la stratégie de réduction de la pauvreté
Titre du projet :	Appui à la lutte contre le VIH/SIDA et les IST
Numéro du programme :	00034769
Durée du programme :	3 ans
Modalité de gestion :	Exécution Nationale (NEX)
Budget Total	1,154,627 USD

Approuvé par le Conseil National de lutte contre le SIDA



Approuvé par le Ministre du Plan, de l'aménagement du Territoire, et de l'Intégration Économique



Pierre MOUSSA

Approuvé par le Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD):



I - Analyse de la situation et de la réponse

I.1 - Contexte général

La République du Congo est située à cheval sur l'équateur en Afrique centrale et s'étend sur 342.000 Km². Elle est limitée au nord par le Cameroun et la République centrafricaine, au sud par l'Angola (avec l'enclave du Cabinda), à l'est par la République démocratique du Congo dont elle est séparée par le fleuve Congo et son affluent l'Oubangui, et enfin à l'ouest par la République du Gabon et l'océan Atlantique (176 Km de côte). En 2000, sa population était estimée à 2.854.000 habitants avec 51% de femmes et 49% d'hommes. Le taux annuel de croissance démographique était estimé à 3,2% au cours des années 90. Plus de 80% environ de la population vit dans les principales villes du pays. La densité moyenne de la population est estimée à 8,4 habitants au Km². Le territoire est couvert à 60% environ par la forêt. Du fait de sa situation géographique, la République du Congo est naturellement un pays de transit qui a toujours joué un rôle géopolitique important depuis la période coloniale.

Au cours de la décennie 90, la situation du pays a été marquée par une instabilité politique qui a fortement fragilisé le tissu social et le système économique. Après une transition politique douloureuse, la République du Congo a connu des guerres successives qui ont toutes été dévastatrices. Le Rapport national sur le Développement humain 2002¹ signale qu'entre 1997 et 1999, un congolais sur trois a été déplacé avec pour conséquence la perte des biens meubles et immeubles ; 70 % des personnes déplacées ont souffert de malnutrition ; plus de 50 % des structures médicales et 60% environ des moyens de production ont été détruits ; des milliers de femmes et d'enfants ont été victimes de violences diverses dans les localités touchées par les conflits. A l'issue des conflits armés de 1997-1998, le gouvernement avait estimé le coût des destructions à 100 milliards de francs CFA environ, soit 73,8 %, 86 % et 69,1 % du produit intérieur nominal respectivement en 1997, 1998 et 1999.

Ces conflits armés ont aggravé la crise économique et financière qui prévalait depuis le milieu des années 80. Ils ont également accentué la paupérisation de la population tant en milieu urbain que rural. Pendant les années 90, le PIB a évolué au rythme moyen annuel de -0,2% contrairement à la décennie précédente où le taux annuel moyen a été de 3,3%. Le rapport sur les objectifs du millénaire pour le développement de la République du Congo² indique que la pauvreté monétaire touche la plus grande partie de la population congolaise aussi bien en ville que dans les zones rurales. L'incidence de la pauvreté (proportion des personnes pauvres) se situe autour de 50%. Le revenu moyen des congolais s'est dégradé d'environ 3,4% par an en moyenne. L'indice de développement humain est passé de 0,538 en 1990 à 0,502 en 2001, le classant au 144^{ème} rang mondial sur 177 pays. L'espérance de vie à la naissance a chuté de 52,1 ans à 48,5 ans de 1990 à 2001, le taux net de scolarisation dans le primaire a diminué de 81,6% à 77,4% de 1990 à 2000. L'indicateur de pauvreté humaine est passé de 31,1% en 1990 à 34,5% en 1999.

I.2 - Situation du VIH/SIDA

Les effets conjugués des conflits armés et de la pauvreté humaine, qui se traduit quotidiennement par l'incapacité de la majorité de la population à satisfaire ses besoins sociaux de base, sont des facteurs déterminants de la propagation du VIH/SIDA. Cette pandémie constitue actuellement un véritable défi pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement dans le pays. L'enquête de séroprévalence conduite en 2003³ par le Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA (CNLS), avec l'appui financier de la Banque mondiale, a estimé le taux de prévalence au niveau national à 4,2% chez les personnes âgés de 15 à 49 ans. Elle a mis en relief une tendance à la féminisation de l'épidémie avec un taux de prévalence de 4,7% chez les femmes contre 3,8% chez les hommes. En effet, le risque de séropositivité augmente avec l'âge, plus précocement chez les femmes que chez les hommes. Avant l'âge de 35 ans, les femmes sont deux fois plus touchées que les hommes.

¹ Rapport national sur le développement humain 2002 – République du Congo

² Rapport sur les objectifs du millénaire pour le développement 2004 (en cours d'élaboration) – République du Congo

³ Enquête nationale de séroprévalence VIH en République du Congo 2003 – SEP/CNLS

L'enquête a également révélé que le risque d'infection est plus élevé chez les jeunes non scolarisés dont le taux de prévalence a été estimé à 5,4% contre 4,1% chez les jeunes scolarisés. La distribution du taux de prévalence par localité montre que Brazzaville et Pointe Noire ont des taux de prévalence de 3,3% et 5%. Cependant, Sibiti et Dolisie sont les localités les plus touchées avec respectivement 10,3% et 9,4%.

I.2.1 - Causes de la propagation du VIH/SIDA

La propagation du VIH/SIDA a pour principales causes : (i) la paupérisation croissante de la population notamment le faible revenu des ménages ; (ii) la crise des valeurs perceptible à travers la survivance des pratiques socio-culturelles anachroniques telles le lévirat, le sororat ; les fausses croyances sur la pandémie qui favorisent les comportements à risque ; (iii) la stigmatisation et la discrimination des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA qui aggravent leur vulnérabilité. Le chômage crée des conditions favorables à l'émergence des comportements anormaux tels l'alcoolisme, la toxicomanie, la précocité des rapports sexuels qui augmentent le risque d'infection des jeunes. Ces phénomènes socio-économiques accroissent particulièrement la vulnérabilité de la femme et de la jeune fille mère qui sont les principales victimes de la pauvreté. Du fait de son statut social et de sa forte dépendance financière vis à vis de l'homme, la femme a une faible capacité de négociation de rapports sexuels sains. En outre, la polygamie, le lévirat et le sororat sont des pratiques culturelles qui exposent la femme à l'infection à VIH.

La persistance des fausses croyances sur les modes de transmission du VIH/SIDA et l'utilisation du préservatif contribue également à la propagation du VIH/SIDA. Dans l'imaginaire collectif, le VIH/SIDA demeure une maladie honteuse qui est associée au vagabondage sexuel. Ainsi, la sorcellerie est souvent évoquée comme un prétexte permettant à la personne infectée et à sa famille d'échapper ou tout au moins d'être à l'abri de l'opprobre ou du rejet. Les fausses croyances provoquent généralement le déchirement de plusieurs familles affectées par la pandémie et perpétuent la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le VIH/SIDA.

I.2.2 - Droits des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA

L'analyse de la situation du VIH/SIDA montre que les droits fondamentaux des personnes infectées et affectées sont peu respectés et garantis. En effet, l'insuffisance de la prise en charge globale témoigne de la faible protection et promotion du droit à la santé des personnes infectées. La stigmatisation et la discrimination privent les personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA de la jouissance de leurs droits à la dignité, à l'éducation, au travail, etc. Cette privation des droits est plausible dans le secteur bancaire et des assurances ou l'accès au crédit est très limité pour les personnes infectées. Dans le secteur de l'éducation, le taux d'abandon des orphelins du SIDA est de plus en plus élevé en raison de l'incapacité des familles affectées à faire face aux frais de scolarité.

I.3 - Réponse nationale au VIH/SIDA

Face à la situation du VIH/SIDA, les détenteurs d'obligations notamment le gouvernement, les organisations de la société civile, les entreprises, les familles, les partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux s'investissent dans l'organisation des campagnes d'information, des séminaires ou des ateliers de formation pour accroître la prise de conscience de la population singulièrement des groupes les plus vulnérables. Ils entreprennent des actions de plaidoyer pour promouvoir le respect et la protection des droits des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA ainsi que pour mobiliser les fonds nécessaires à la lutte contre le VIH/SIDA. La lutte contre le VIH/SIDA en République du Congo est caractérisée par l'engagement des décideurs politiques au plus haut niveau. Mais, leur réponse est encore faible au regard des besoins et des attentes des titulaires des droits particulièrement des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA. En revanche, celles-ci ont des capacités limitées pour faire prévaloir leurs droits.

I.3.1 - Le Parlement

Le 1^{er} décembre 2002, les parlementaires congolais avaient publié une déclaration solennelle d'engagement dans la lutte contre le VIH/SIDA. Depuis lors, la plupart des Sénateurs et des députés accordent toujours une place de choix à la sensibilisation sur le VIH/SIDA à l'occasion de leurs descentes périodiques dans les circonscriptions. Au cours des conférences parlementaires départementales tenues à Pointe Noire et Impfondo, les Sénateurs et les Députés avaient suivi des communications qui ont élucidé leur rôle et leurs responsabilités dans la lutte contre le VIH/SIDA. Toutefois, le parlement ne dispose pas d'un plan de lutte contre le VIH/SIDA. Son plaidoyer sur le VIH/SIDA auprès du gouvernement reste faible. En dépit de la mise en place des ULS, la majorité des ministères n'ont pas inscrit le VIH/SIDA parmi leurs priorités budgétaires de l'exercice 2004. L'allocation des fonds publics à la lutte contre le VIH/SIDA est très limitée. La revue du cadre légal et réglementaire en vue de garantir la promotion et la protection des droits des personnes infectées et affectées par le VIH n'est pas encore à l'ordre du jour au parlement.

I.3.2 - Le Gouvernement

Le gouvernement s'investit dans la coordination des activités de lutte contre le VIH/SIDA, la prévention, la prise en charge médicale, la surveillance épidémiologique, la mobilisation des ressources. Il dispose d'un cadre stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA et les IST 2003-2007 et d'un plan multisectoriel de lutte contre le VIH/SIDA 2003-2005. Il a mis en place le Conseil National de Lutte contre le VIH/SIDA placé sous la présidence du Chef de l'Etat. Au niveau des départements, le CNLS est représenté par les Unités de Lutte contre le VIH/SIDA Départementales (ULSD). En juin 2003, le gouvernement a organisé une table ronde de mobilisation des ressources pour promouvoir la lutte contre le VIH/SIDA. Suite à l'organisation de cette table ronde, la Banque mondiale a accordé au gouvernement 19 millions USD sous forme de don IDA pour la mise en œuvre du projet de lutte contre le VIH/SIDA et de santé dans cinq départements (Kouilou, Niari, Lekoumou, Brazzaville et Sangha). Dans la recherche de ressources complémentaires pour combler le déficit de financement, le Comité de Coordination Nationale (CCN), présidé par l'Épouse du Chef de l'Etat, a soumis une requête (respectivement en 2003 et 2004) au Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose (GFTAM). Cette proposition n'a pas encore bénéficié du financement du GFTAM, et une version amendée de la requête va être soumise au 5^{ème} round en 2005.

Les progrès réalisés par le gouvernement sont remarquables. Toutefois, il reste confronté à des défis importants : (i) la majorité des ULS et des ULSD ne sont pas opérationnels ; (ii) le financement des activités dans les départements non couverts par le projet MAP nécessite la mobilisation des fonds supplémentaires ; (iii) l'exécution du projet MAP requiert une efficacité et une efficience dans le décaissement et la gestion des fonds alloués aux partenaires chargés de la mise en œuvre des activités connexes et essentielles ; (iv) le plaidoyer et le développement des partenariats demeurent indispensables pour combler le gap de ressources.

I.3.3 - Les organisations de la société civile

Depuis deux décennies environ, les organisations de la société civile notamment les ONGs sont très actives dans les actions de prévention à travers l'information et la prise en charge psycho-sociale. Elles ont contribué à l'élaboration des différents programmes et plans d'action de lutte contre le VIH/SIDA. Elles ont organisé des campagnes d'information et des actions de formation à l'intention des groupes les plus vulnérables tels les prostituées, les jeunes filles mères, etc. Afin de mieux coordonner leurs interventions, elles ont mis en place le Réseau des ONGs et Associations oeuvrant dans la lutte contre le VIH/SIDA (RENOSI) en 2001.

Un Réseau National des Personnes vivant avec le VIH (RENAP-Plus) regroupant quatre associations, a également été créé⁴ pour la défense et la promotion de leurs droits. Les associations membres du réseau sont très actives dans l'organisation des campagnes d'information, la participation aux différentes réunions de concertation, aux actions de counselling et de prise en charge psychosociale. Les témoignages des membres du RENAP contribuent à la lutte contre la stigmatisation et la discrimination dont sont victimes les personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA.

L'évaluation de la capacité institutionnelle des ONGs et associations⁵ a mis en relief comme points forts : (i) l'engouement, la disponibilité et la participation de leurs représentants aux réunions de concertation, aux ateliers de formation, etc. ; (ii) l'organisation des actions de formation et des campagnes d'information à l'intention de la population. Les points faibles concernent surtout : (i) la jeunesse de la majorité des ONGs et associations oeuvrant dans la lutte contre le VIH/SIDA avec des capacités institutionnelle, financière et managériale très limitées ; (ii) le manque de spécialisation et de compétences requises pour animer les campagnes d'information et les sessions de formation ; (iii) la faible capacité d'exécution et de plaider ; (iv) la concentration de leurs activités dans quelques villes ; (v) le manque de capacité à appuyer la structuration et le transfert des compétences aux communautés de base et aux organisations à base communautaire en vue de garantir l'appropriation et la pérennisation des actions.

Les confessions religieuses congolaises ont rompu leur silence sur le VIH/SIDA au terme d'un atelier de formation organisé en juillet 2003 avec l'appui du SEP/CNLS, du PNUD et de l'ONUSIDA dans le cadre du Fonds d'Accélération de Programme (FAP 2002-2003). Les douze (12) groupements religieux⁶ présents à l'atelier ont publié une déclaration solennelle d'engagement dans la lutte contre le VIH/SIDA. Ils ont mis en place une structure de coordination dénommée Comité des Confessions Religieuses congolaises de lutte contre le VIH/SIDA (COREC/SIDA) chargé de la mise en œuvre du plan d'action de lutte contre le VIH/SIDA élaboré et adopté par les représentants des douze groupements religieux au cours d'un atelier de validation en décembre 2003. Le COREC/SIDA s'est doté d'un statut et s'emploie actuellement à sensibiliser les leaders religieux ainsi qu'à appuyer la création des antennes au niveau des confessions religieuses. Mais, la réalisation de ces actions est handicapée par la faiblesse de ses moyens financiers et les résistances observées au niveau de quelques confessions religieuses.

I.3.4 - Le secteur privé

Dans le secteur privé, le nombre d'entreprises engagées dans la lutte contre le VIH/SIDA connaît une augmentation constante depuis la tenue du séminaire organisé par le PNUD, l'Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo (UNICONGO) et l'Organisation des Premières Dames d'Afrique contre le SIDA (OPDAS) en novembre 2002. La plupart des entreprises mettent l'accent sur la prévention à travers l'information des employés. Quelques unes telles que la Congolaise Industrielle du Bois (CIB), les Brasseries du Congo, Total-FINA, ENI-AGIP ont mis en place des mécanismes de prise en charge médicale des employés et des membres de leurs familles infectés et utilisent une approche santé de la lutte contre le VIH/SIDA. L'UNICONGO a pris l'initiative d'intégrer la lutte contre le VIH/SIDA dans son plan de développement (en cours d'élaboration) afin d'intensifier les actions de plaidoyer auprès des entreprises y compris les micro-entreprises qui jouent un rôle important de soupape en matière de création d'emplois.

⁴ Il s'agit de : Association Vivre Plus ; Association Femmes Plus ; Association Femmes Plus
⁵ Note de travail sur l'analyse de l'environnement associatif en république du Congo – PNUD 2003
⁶ Conseil œcuménique des églises chrétiennes, Fédération des Assemblées de réveil, Communauté islamique du Congo, Assemblées de Dieu de pentecôte, Eglise Kimbanguiste, la Communauté Foi Baha'ie, Chritianisme prophétique en Afrique, Tenrinkyo, Eglise Ngunza.

Mais, l'enquête entreprise en 2002 par le PNUD⁷ et l'évaluation conduite par le SEP/CNLS en 2003 ont révélé que d'une manière générale, la riposte des entreprises est encore lente. La majorité des entreprises engagées dans la lutte contre le VIH/SIDA ne disposent pas de programme de lutte contre le VIH/SIDA ni de comité de lutte contre le VIH/SIDA. Les chefs d'entreprise continuent à redouter le coût de la prise en charge des employés infectés.

I.3.5 - Les Agences du système des Nations Unies (SNU) et les autres partenaires bilatéraux et multilatéraux

Sous la coordination du Groupe technique ONUSIDA, les agences du système des Nations Unies apportent un appui considérable à la lutte contre le VIH/SIDA au Congo. Au cours des années 2002 et 2003, elles ont soutenu le processus de planification initié par le gouvernement qui a abouti à l'élaboration du cadre stratégique national de lutte contre le SIDA 2003-2007 et du plan multisectoriel 2003-2005. Elles ont aidé le gouvernement à organiser la table de ronde de mobilisation des ressources pour la lutte contre le VIH/SIDA et les IST en 2003. Elles ont pris une part active à la préparation de la requête soumise par le Comité de Coordination Nationale (CCN) au quatrième round du Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, le paludisme et la tuberculose (GFTAM). Cette proposition n'ayant pas été approuvée, les agences du SNU contribuent actuellement à la préparation d'une version amendée de la requête qui sera soumise au 5^{ème} round.

En outre, en fonction de leurs mandats respectifs, les agences du SNU, fournissent un appui technique et financier aux partenaires du gouvernement, de la société civile et du secteur privé dans la mise en œuvre des activités d'information, de formation, de prise en charge médicale, psycho-sociale, etc. Elles contribuent également à la réalisation des enquêtes et des études. Leur implication est très remarquable dans le renforcement des capacités des partenaires. Mais, la coordination des interventions des agences des Nations Unies est peu efficace. La faible circulation de l'information, le partage insuffisant des leçons apprises et la rareté des activités conjointes particulièrement en matière de suivi et évaluation sont à l'origine de la duplication des interventions, des conflits de stratégies et de l'utilisation inefficace des ressources. Le plan intégré de lutte contre le VIH/SIDA (UNISP) 2004-2005 permet progressivement de surmonter ces handicaps qui seront définitivement comblés à la faveur de la mise en œuvre du Plan des Nations Unies pour l'Assistance au développement (UNDAF)

En définitive, malgré les efforts accomplis par les différents acteurs, l'analyse de la situation du VIH/SIDA et de la réponse nationale met en relief quelques problèmes majeurs qui risquent d'hypothéquer la réalisation des objectifs énoncés dans le cadre stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA et les IST.

I.4 - Problèmes majeurs à résoudre

La situation alarmante du VIH/SIDA suppose que pour atteindre l'objectif du millénaire pour le développement « stopper la propagation du VIH/SIDA et commencer à renverser la tendance », la République du Congo doit faire face aux problèmes majeurs suivants :

- L'insuffisance des ressources mobilisées et la faiblesse des capacités nationales pour l'affectation et l'utilisation efficaces et efficaces des fonds mobilisés auprès des différents partenaires financiers ;
- La faiblesse de la coordination et des synergies aux niveaux national et départemental ;

⁷ Etude sur l'impact du VIH/SIDA sur les entreprises congolaises 2002 – PNUD/Brazzaville

- La faible capacité d'exécution nationale (société civile, secteurs public et privé, etc.) pour la mise en œuvre de la prévention et la prise en charge globale des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA ;
- La faible capacité en suivi-évaluation des activités de mise en œuvre du cadre stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA en raison de l'inexistence d'un système d'information performant.

I.5 - Bénéficiaires du programme

Le programme d'appui au cadre stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA touchera les bénéficiaires directs et indirects suivants :

- Les membres de l'équipe du SEP/CNLS ;
- Les membres des UIS et des ULSD ;
- Les employeurs ou les chefs d'entreprises ;
- Les parlementaires ;
- Les leaders religieux ;
- Les responsables des organisations de la société civile ;
- Les employés des ministères en charge de l'éducation, de l'économie forestière et de l'environnement, de la communication, de la santé ;
- Les employés des entreprises du secteur privé ;
- Les fidèles des confessions religieuses ;
- Les élèves et les enseignants ;
- Les jeunes non scolarisés ;
- Les personnes vivant avec le VIH et leurs organisations ;
- Les responsables et les membres des ONGs et associations, des organisations à base communautaire.

Les activités envisagées profiteront également à toute la population congolaise.

II - Stratégies du pays et du PNUD

II.1 - Stratégie du pays

La République du Congo a été l'un des premiers pays africains à reconnaître officiellement l'épidémie du SIDA et à y apporter une réponse par la mise en place dès 1985 d'un comité de diagnostic et de traitement de l'infection à VIH. En 1988, un programme national de lutte contre le SIDA (PNLS) est créé au sein du Ministère de la Santé. De 1988 à 1997, le PNLS a coordonné l'exécution de trois plans avec l'appui du Global Programme on AIDS (GPA/OMS). Ces plans avaient pour axes prioritaires : (i) la surveillance épidémiologique ; (ii) la sécurité transfusionnelle ; (iii) la prise en charge des personnes vivant avec le VIH et la sensibilisation des populations sur les IST et le VIH/SIDA. En 1994, le premier Centre de Traitement Ambulatoire est créé à Brazzaville avec l'appui de l'Organisation Panafricaine de lutte contre le SIDA (OPALS) en vue d'assurer la prise en charge médicale et psychosociale des personnes vivant avec le VIH, en ambulatoire, contribuant ainsi à désengorger les hôpitaux.

Les conflits armés de 1997-1998 ont brisé la dynamique enclenchée par le Gouvernement et les organisations de la société civile. La relance des activités de lutte contre le SIDA a été amorcée timidement en 1999 avec la création d'un deuxième centre de traitement ambulatoire à Pointe-Noire avec l'appui de la Croix Rouge Française. Elle s'est poursuivie en 2000 avec l'organisation d'un colloque internationale sur le SIDA et le Paludisme à Brazzaville. En mars 2002, le Gouvernement a initié, avec l'appui des agences du Système des Nations Unies, un processus de planification stratégique qui a abouti à l'adoption, en décembre 2002, d'un cadre stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA pour la période 2003-2007 et d'un plan d'action multisectoriel 2003-2005 en mai 2003. Ce cadre institutionnel a été revu avec la mise en place d'un Conseil National de Lutte contre le SIDA placé sous l'autorité du Président de la République et doté d'un Secrétariat Exécutif Permanent.

Le cadre stratégique nationale de lutte contre le VIH/SIDA et les IST 2003-2007 définit la stratégie nationale qui s'articule autour des axes suivants :

- Renforcement de la prévention
- Amélioration de la prise en charge
- Renforcement de la surveillance épidémiologique
- Promotion de la recherche
- Contrôle des IST
- Renforcement de la coordination et du partenariat

Cette stratégie met l'accent sur la multisectorialité et la décentralisation pour garantir l'implication des secteurs autres que la santé dans la réponse au VIH/SIDA. Treize (13) ministères ont ainsi mis en place des unités de coordination de la réponse et des plans d'actions sectoriels de lutte contre le VIH/SIDA. La décentralisation exige que la planification et l'allocation des ressources consacrées à la lutte contre le VIH/SIDA se fasse au niveau local de manière à garantir la couverture de l'ensemble des départements du pays.

Le cadre stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA et les IST vise à réduire de façon significative la prévalence et l'incidence du VIH/SIDA notamment au niveau des groupes vulnérables. Il se propose de réaliser les principaux effets escomptés suivants :

- Les capacités des structures de coordination nationale sont renforcées ;
- La vulnérabilité psycho-sociale, économique et juridique est réduite chez les personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA ;
- Le pourcentage des nouvelles infections à VIH dans les groupes dont la prévalence est élevée ou en hausse est réduit de 50% ;
- L'engagement des leaders politiques, religieux, du secteur privé et de la société civile disposant d'un pouvoir de décision au sein de la société est accru ;
- Le volet VIH/SIDA est pris en compte dans les instruments de planification nationale ;
- Les ressources nécessaires à la mise en œuvre du cadre stratégique sont mobilisées ;
- Un meilleur système d'information est mis en place.

La lutte contre le VIH/SIDA est un des axes prioritaires du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté intérimaire (DSRPI), cadre unique de référence et de coordination de toutes les interventions en matière de développement en République du Congo. La stratégie de réduction de la pauvreté a pour objectif de promouvoir le développement durable et l'amélioration des conditions de vie de la population. Mais, la propagation du VIH/SIDA peut hypothéquer l'atteinte de ce résultat. En effet, la pauvreté favorise la propagation du VIH/SIDA qui contribue en revanche à l'aggravation de la pauvreté.

II.2 - Stratégie d'appui du PNUD

La stratégie du PNUD s'inscrit dans le cadre de la stratégie intégrée des agences des nations Unies coordonnée par l'ONUSIDA. Elle accorde donc une attention particulière au développement des partenariats, des synergies et des complémentarités avec les interventions des autres agences. La stratégie d'appui du PNUD à la lutte contre le VIH/SIDA et les IST a pour but de soutenir la mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre le VIH/SIDA et les IST en vue d'aider le pays à réaliser les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) particulièrement l'objectif relatif au VIH/SIDA. Il permettra de fournir des services en matière : (i) de renforcement des capacités, (ii) d'appui-conseil, (iii) de plaidoyer pour la mobilisation des ressources, (iv) de promotion et protection des droits des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA, etc.

Ces services seront offerts en tenant compte des demandes spécifiques exprimées par les clients. Il s'agira donc d'avoir constamment une bonne connaissance et d'effectuer une anticipation ainsi qu'une analyse pertinente de la demande des clients afin d'offrir des services appropriés en veillant au contrôle de qualité. L'appréciation régulière de la satisfaction de la clientèle et le développement de la capacité d'innovation seront nécessaires pour répondre aux exigences et à l'évolution de la demande des clients.

Tenant compte des problèmes majeurs précités, l'appui du PNUD à la mise en œuvre du cadre stratégique se focalisera sur les domaines prioritaires suivants : (i) la prévention du VIH/SIDA ; (ii) l'amélioration de la prise en charge ; (iii) la promotion de la recherche ; (iv) le renforcement de la coordination et du partenariat. Plus spécifiquement, cet appui portera sur :

1. **Le renforcement des capacités des structures de coordination et d'exécution :**
 - a) le Conseil national de lutte contre le SIDA particulièrement le Secrétariat Exécutif Permanent (SEP), les ULS et les UDLS ; le réseau des associations de personnes vivant avec le VIH/SIDA (RENAP-Plus); le comité de coordination des confessions religieuses contre le SIDA (COREC-SIDA);
 - b) les entreprises du secteur privé dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes de lutte contre le VIH/SIDA sur le lieu du travail ;
 - c) la section congolaise de l'Organisation des Premières Dames d'Afrique contre le SIDA (OPDAS), du réseau des femmes parlementaires, des membres des commissions parlementaires dans le cadre de la promotion des actions de plaidoyer, des partenariats stratégiques et le développement des stratégies innovatrices en matière de communication ;
 - d) les administrations et le personnel du secteur éducatif pour la prévention du VIH/SIDA ;
 - e) les administrations et le personnel du secteur forestier pour la prévention du VIH/SIDA.
2. **Le développement et la mise en œuvre des plans de développement notamment à travers le mainstreaming du VIH** dans les programmes et projets appuyés par le PNUD, les plans sectoriels et départementaux, et le plan de développement de UNICONGO.
3. **L'appui technique et financier au Comité de Coordination Nationale (CCN)** dans le processus de la révision de la requête de la République du Congo à soumettre au cinquième Round du Fonds Mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme. En tant que Récipiendaire Principal, le PNUD apportera un appui en matière de gestion de ce financement.
4. **Le suivi-évaluation :** (i) un appui technique et financier sera apporté à la réalisation des différentes revues et des évaluations conjointes prévues dans le plan intégré 2004-2005 du système des Nations Unies en appui à la mise en œuvre du cadre stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA et les IST 2003-2007; (ii) un appui sera fourni à la réalisation des études d'impact dans quelques secteurs clés (secteurs éducation, santé, forestier et pétrolier) et des enquêtes CAP. Ces différentes études et enquêtes permettront non seulement d'apprécier l'évolution de la situation du VIH/SIDA mais surtout de servir d'outils pour les actions de plaidoyer en vue de la mobilisation des fonds.

Les activités inscrites dans le programme seront exécutées par les structures techniques compétentes des ministères, les partenaires du secteur privé et de la société civile. Une évaluation des capacités sera toujours conduite pour justifier la sélection des structures ou des partenaires chargés de l'exécution des activités. L'unité de gestion du programme établira des contrats de sous-traitance avec les partenaires sélectionnés. Elle veillera au développement des synergies et des complémentarités avec les interventions des autres agences du système des Nations Unies ainsi que d'autres partenaires.

III - Arrangements de gestion

Modalité d'exécution

Le programme d'appui à la lutte contre le VIH/SIDA sera mis en œuvre selon la **modalité d'exécution nationale**. Le choix de cette modalité est justifié par la nécessité de garantir l'appropriation nationale et la pérennisation des activités du programme. La modalité d'exécution nationale exige que l'exécution des activités du programme soit confiée aux institutions nationales sélectionnées, en se basant sur des critères objectifs et en tenant compte de leurs capacités techniques, managériales, institutionnelles.

Une unité de gestion du programme sera mise en place par le partenaire chargé de la mise en œuvre pour assurer la coordination de l'exécution des activités du programme. Elle sera dirigée par un **Directeur national** qui bénéficiera de l'appui d'un assistant au programme et d'un assistant administratif et financier pour la gestion financière, le suivi des activités, etc. L'unité de gestion utilisera les services de quatre (4) Volontaires des Nations Unies nationaux qui appuieront les activités sur le terrain notamment dans les départements couverts par le programme.

Elle accomplira les principales tâches suivantes :

- L'identification et la sélection des structures techniques compétentes et des partenaires chargés de l'exécution des activités ;
- L'appui à l'établissement des plans de travail et des budgets annuels et trimestriels ;
- Le suivi de l'exécution des activités et de la livraison des produits escomptés du programme ;
- L'examen et l'approbation des demandes de financement soumises par les partenaires (ONGs, associations, etc.) ;
- La production des rapports narratifs et financiers trimestriels et annuels ;
- La soumission des plans de travail, des budgets, des rapports au comité de pilotage pour examen et approbation ;
- L'initiation et la réalisation des révisions du programme en tenant compte des orientations du comité de pilotage ;
- La préparation des revues annuelles du programme ;
- L'organisation des missions de suivi des activités ;
- L'appui aux missions d'évaluation et d'audit ;
- La participation à la mobilisation des fonds.

Chaque année, l'unité de gestion du programme établira un plan de travail et un budget, en étroite collaboration avec l'appui du conseiller au programme. Le plan de travail et le budget annuels seront examinés et approuvés par le comité de pilotage qui sera informé sur la liste des institutions chargées de l'exécution des activités. Elle apportera un appui en gestion à ces institutions nationales et effectuera le suivi et l'évaluation des activités. Elle se réunira une fois par mois pour faire régulièrement le point sur les progrès enregistrés ou non dans l'exécution des activités et la livraison des produits.

Le Conseiller au programme VIH/SIDA du PNUD appuiera l'unité de gestion du programme dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de travail et des budgets, la gestion comptable, financière et budgétaire. Il fournira également un appui-conseil en matière de recrutement du personnel, les achats et l'acquisition des biens et des équipements. Son offre de services concernera également la réalisation des révisions budgétaires, la préparation et l'organisation des missions de suivi et d'évaluation, des audits, la tenue des revues du programme. Le Conseiller au programme veillera au développement de synergies et des complémentarités avec les autres partenaires particulièrement avec les agences du système des Nations Unies en se basant sur le plan intégré de lutte contre le VIH/SIDA (UNISP) 2004-2005. Il aura sous sa responsabilité un assistant au programme et un Assistant administratif et financier.

Un comité de pilotage sera créé pour superviser la gestion du programme. Il sera chargé de formuler des orientations sur la mise en œuvre du programme. Il examinera et approuvera les plans de travail et les budgets annuels, les rapports périodiques. Il appréciera les rapports de suivi et d'évaluation, les rapports d'audit des projets, etc. Le comité de pilotage sera composé du Représentant Résident adjoint du PNUD, de la Secrétaire exécutive du SEP/CNLS, des représentants des ULS impliquées dans le programme, des représentants des organisations de la société civile et du secteur privé, du directeur national, du conseiller au programme VIH/SIDA du PNUD, du représentant du ministère du plan, d'un représentant du Programme National de lutte contre le SIDA, des représentants du Réseau National des personnes vivant avec le VIH (RENAP), d'un représentant du Comité des Confessions Religieuses pour la lutte contre le VIH/SIDA (COREC-SIDA), de la Coordinatrice de l'ONUSIDA au Congo, d'un représentant du GTT. Il se réunira une fois par trimestre sous la présidence de la Secrétaire exécutive du SEP/CNLS assisté par le Représentant Résident adjoint du PNUD. Le Directeur national et le Conseiller au programme VIH/SIDA du PNUD en assureront le secrétariat.

Une Unité d'appui à la gestion du Fonds mondial sur la lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme sera mis en place pour appuyer le Comité de Coordination National (CCN) dans la gestion du financement obtenu auprès de cette institution financière. Elle aura pour fonction de fournir des services de gestion et de renforcement des capacités aux différentes parties prenantes de la gestion de ce financement particulièrement aux sous récipiendaires. Elle sera composée de quatre personnes : un coordonnateur (VNU international), d'un assistant administratif et financier, de deux VNU nationaux. Cette unité sera supervisée par le conseiller au programme VIH/SIDA du PNUD.

IV - Suivi et évaluation

Le suivi et l'évaluation du programme se baseront sur un plan de suivi et d'évaluation qui sera élaboré et adopté par le comité de pilotage. Le cadre de suivi et évaluation du programme tiendra compte des indicateurs et des outils du Manuel de suivi et évaluation de la réponse nationale au VIH/SIDA qui est le manuel de référence en matière de suivi et évaluation au niveau national. L'unité de gestion du programme aura la responsabilité du suivi régulier de l'exécution des activités et de la livraison des produits escomptés.

Elle effectuera le suivi de la mise en œuvre de plans de travail et des budgets annuels, elle organisera des visites de terrain en associant dans certains cas quelques membres du comité de pilotage et les partenaires. Il établira des rapports d'avancement de l'exécution des activités et des rapports financiers pour rendre compte au comité de pilotage. Les rapports de suivi et d'évaluation seront également transmis au SEP/CNLS.

Une revue de programme sera organisée chaque année pour faire le point sur l'exécution du programme, tirer les leçons et proposer des mesures correctives. Un audit du programme sera réalisé une fois tous les deux ans. Toutefois, un dispositif de contrôle interne permettra de procéder à la vérification des comptes chaque année.

Une évaluation mi-parcours sera conduite à la fin de la deuxième année de l'exécution du programme. Elle permettra d'apprécier les progrès réalisés ou non dans la mise en œuvre des activités et vers l'atteinte des résultats escomptés. L'appréciation portera aussi sur la pertinence du choix des bénéficiaires et des stratégies adoptées pour l'exécution des activités.

Elle donnera des indications sur l'appropriation et la pérennisation des activités. Elle fournira des informations utiles sur la réalisation progressive des effets escomptés et l'impact attendu du programme. L'évaluation mi-parcours offrira l'opportunité de procéder en cas de besoin à la révision et à la définition de nouvelles orientations pour le programme.

Une évaluation finale sera organisée à la fin du programme pour apprécier l'atteinte ou non des résultats et des effets escomptés. Elle permettra de dégager et de capitaliser les leçons apprises ainsi que les meilleures pratiques qui seront utiles pour l'élaboration des nouveaux programmes.

V - RISQUES

L'exécution des activités du projet pourrait être compromise par la faible capacité d'exécution des structures nationales notamment les partenaires de la société civile et du secteur privé. Toutefois, le renforcement des capacités des partenaires et l'efficacité du processus de suivi-évaluation permettront de minimiser ce risque.

VI - CONTEXTE LEGAL

Le présent descriptif d'assistance préparatoire constitue l'instrument visé à l'article 1° de l'accord type d'assistance de base entre la République du Congo et le PNUD signé par les parties intéressées le 23 octobre 1976. Les révisions suivantes peuvent être apportées au présent descriptif du projet même si elles ne sont revêtues que de la signature du Représentant Résident du PNUD, à condition que ce dernier ait l'assurance que les autres parties signataires du descriptif de projet n'ont pas d'objection à formuler à propos des changements envisagés sur :

1. Les révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif de projet ;
2. Les révisions n'ayant pas pour effet d'apporter des modifications majeures aux objectifs, aux résultats et aux activités, mais qui sont dues à un réaménagement des apports déjà convenus ou à des hausses entraînées par l'inflation ;
3. Les révisions annuelles obligatoires ayant pour objet de réaménager la fourniture d'apports déjà prévus, de refléter une hausse du coût des services d'experts ou d'autres coûts par suite de l'inflation ou de tenir compte du traitement préférentiel accordé pour le remboursement de dépenses des agences d'exécution

VII - Cadre des résultats

Composante I : Leadership et Renforcement des capacités

Indicateur d'effet : Document de stratégie de réduction de la pauvreté intégrant le VIH/SIDA/Fonds alloués au VIH/SIDA		Résultats escomptés		Appui à la mise en œuvre du cadre stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA et les IST	
Partenariats stratégiques : Les partenariats seront établis en priorité avec le Conseil national de lutte contre le VIH/SIDA et les IST (CNLS) à travers le Secrétariat Exécutif permanent pour la lutte contre le VIH/SIDA. Au niveau régional des partenariats seront développés avec la Banque Africaine de développement (BAD) et la Communauté Economique et monétaire Centre et numéro du programme : Appui à la mise en œuvre du cadre stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA et les IST		Cibles	Activités	Intrants	
<p>Effet escompté dans le programme pays 2003-2007 : Capacité du gouvernement et de la société civile renforcée pour la réduction de la pauvreté et la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement (OMD)</p>		<p>Sous-composante I.1 : Leadership et Renforcement des capacités du CNLS (SEP, ULS et ULSD)</p>			
<p>Personnel du SEP/CNLS formé en techniques de management et système de gestion administrative formant mis en place</p>		<p>Année 2005</p> <p>10 personnes formées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du plan de formation du CNLS • Analyse des besoins en formation et préparation du programme de formation • Préparation des supports pédagogiques • Animation et suivi de la formation • Assistance pour la mise en place du système de gestion administrative 	<p>Expert national en management</p> <p>Equipements</p> <p>Fournitures</p>	
<p>Personnel des ULS et ULSD formé en suivi-évaluation des activités de mise en œuvre du cadre stratégique national de lutte contre le VIH/SIDA et les IST</p>		<p>Année 2005</p> <p>100 personnes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration du programme de formation • Préparation des supports pédagogiques • Animation de la formation • Suivi de la formation 	<p>Experts nationaux</p> <p>Equipements</p> <p>Fournitures</p>	

Sous-composante I.2 : Leadership et renforcement des capacités du secteur de l'éducation

<p>Guide de l'enseignant sur la prévention du VIH/SIDA en milieu scolaire disponible et utilisé dans les établissements d'enseignement primaire et secondaire</p>	<p>Année 2005 108 inspecteurs 2000 exemplaires du Guide disponibles et mis à la disposition du ministère de l'enseignement primaire et secondaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Impression et remise du guide au ministère • Atelier de validation pour le ministère • Organisation des ateliers d'implantation du guide dans les départements (Pointe Noire, Dolisie, Djambala, Brazzaville) 	<p>Experts nationaux Equipements Fournitures</p>
<p>Fonds documentaire sur le VIH/SIDA mis à la disposition des inspections</p>	<p>Année 2005</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Acquisition du Fonds documentaire • Remise aux inspections 	
<p>Enseignants et élèves pairs éducateurs formés dans les départements de la Bouenza et de la Likouala</p>	<p>Année 2005 50 enseignants et 300 élèves</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation des supports pédagogiques • Animation de la formation • Expérience pratique sur le terrain • Suivi de la formation 	<p>Experts nationaux Equipements Fournitures</p>
<p>Enseignants et Elèves actifs dans les l'éducation des pairs dans les départements de la Likouala et de la Bouenza</p>	<p>Années 2005-2007 500 enseignants et 3000 élèves actifs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la mise en place des clubs de vie familiale • Suivi des activités des clubs 	
<p>VIH/SIDA intégré dans les curriculas et les activités de recherche des établissements universitaires (ENAM, Fac de droit, ISG, départements de sociologie et de sciences et techniques de la communication, Fac des sciences économiques/Département économie entreprise)</p>	<p>Année 2005 Notes d'orientation élaborées pour l'intégration du VIH/SIDA dans les curriculas et les activités de recherche</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts avec le Rectorat et les chefs d'établissements • Constitution des équipes de travail • Organisation d'un atelier pour élaborer les notes d'orientation • Initiation des expériences pilotes 	<p>Experts nationaux Equipements Fournitures</p>
<p>Personnel administratif et membres des ULS formés sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de lutte contre le VIH/SIDA sur le lieu de travail</p>	<p>Année 2005 50 personnes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation des supports pédagogiques • Animation de la formation • Organisation de la formation • Suivi de la formation • Appui-conseil 	<p>Experts nationaux Equipements Fournitures</p>
<p>Dirigeants des associations des parents d'élèves des comités de gestion formés sur la lutte contre le VIH/SIDA en milieu scolaire</p>	<p>Année 2005 100 personnes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation des supports pédagogiques • Animation de la formation • Organisation de la formation • Suivi de la formation 	<p>Experts nationaux Equipements Fournitures</p>

Personnel des administrations scolaires formé pour appuyer la création et l'animation des clubs de vie familiale	Année 2005 30 personnes	<ul style="list-style-type: none"> Préparation des supports pédagogiques Animation de la formation des formateurs Organisation de la formation Suivi de la formation 	Experts nationaux Equipements Fournitures
Campagnes sur le dépistage volontaire et anonyme facilitées dans les établissements scolaires et universitaires	Années 2005-2007 12 campagnes (4 par an) 12.000 personnes dépistées	<ul style="list-style-type: none"> Organisation des activités de counselling Organisation des campagnes de dépistage Orientation et accompagnement pour la prise en charge 	Experts nationaux Equipements Fournitures
Sous-composante I.3 : Leadership et renforcement des capacités du secteur privé			
Personnel des entreprises formé pour élaboration et la mise en œuvre des programmes de lutte contre le VIH/SIDA et les IST sur le lieu de travail	Années 2005-2007 20 entreprises dotées des plans d lutte contre le VIH/SIDA et les IST	<ul style="list-style-type: none"> Préparation des supports pédagogiques Animation de la formation Suivi de la formation Appui-conseil 	Experts nationaux Equipements Fournitures
Employés relais formés pour appuyer la mise en œuvre et le suivi du programme de lutte contre le VIH/SIDA et les IST	Années 2005-2006 200 employés relais formés	<ul style="list-style-type: none"> Préparation des supports pédagogiques Animation de la formation Suivi de la formation 	Experts nationaux Equipements Fournitures
Inspecteurs de travail et Leaders des syndicats formés sur la lutte contre le VIH/SIDA sur le lieu de travail	Année 2005 60 personnes formées	<ul style="list-style-type: none"> Préparation des supports pédagogiques Animation de la formation Suivi de la formation 	Experts nationaux Equipements Fournitures
Sous - composante I.4 : Leadership et renforcement des capacités du secteur forestier			
Capacité des administrations et du personnel renforcée pour la mise en œuvre des activités essentielles de lutte contre le VIH/SIDA	Année 2005 150 personnes	<ul style="list-style-type: none"> Organisation et animation des activités Suivi des activités 	Experts nationaux Equipements Fournitures
Capacité des administrations et du personnel renforcée pour la mise en œuvre des activités essentielles de lutte contre le VIH/SIDA	Année 2005 150 personnes	<ul style="list-style-type: none"> Organisation et animation des activités Suivi des activités 	Experts nationaux Equipements Fournitures

Sous-composante I.4 : Leadership et renforcement des capacités pour la mise en œuvre de la réponse communautaire

Pool de formateurs formé sur l'éducation par les pairs	Année 2005 40 personnes	<ul style="list-style-type: none"> Préparation des supports pédagogiques (guides) Animation de la formation Suivi de la formation 	Experts nationaux Equipements Fournitures
Pool de formateurs formé sur les conversations communautaires	Année 2005 20 personnes	<ul style="list-style-type: none"> Préparation des supports pédagogiques (guides) Animation de la formation Suivi de la formation 	Experts nationaux Equipements Fournitures
Membres des ONGs formés pour la facilitation des conversations communautaires	Années 2005 100 personnes	<ul style="list-style-type: none"> Préparation des supports pédagogiques Animation de la formation Suivi de la formation 	Experts nationaux Sous-traitance ONGs Equipements Fournitures
Chefs et Médiateurs traditionnels formés sur le leadership en matière de lutte contre le VIH/SIDA	Années 2005-2007 200 Leaders et Médiateurs	<ul style="list-style-type: none"> Préparation des supports pédagogiques Animation de la formation Suivi de la formation 	Experts nationaux Equipements Fournitures
Pairs éducateurs formés dans les départements ouverts par le MAP	Année 2005 2000 pairs éducateurs formés	<ul style="list-style-type: none"> Préparation des supports pédagogiques Animation de la formation Suivi de la formation 	Experts nationaux Equipements Fournitures
Leaders traditionnels, femmes et jeunes informés sur le VIH/SIDA et les IST à travers les conversations communautaires	Années 2005-2007 10.000 personnes dont 2000 leaders, 4000 femmes et 4000 jeunes	<ul style="list-style-type: none"> Préparation des supports pédagogiques Animation de la formation Suivi de la formation Organisation et animation des conversations communautaires Suivi 	Formateurs PRESIEC Plus Equipements Fournitures Experts nationaux Sous-traitance ONGs Equipements Fournitures
Guide sur la prévention du VIH/SIDA en milieu professionnel disponible	Année 2005 Guide élaboré et 1000 exemplaires disponibles	<ul style="list-style-type: none"> Elaboration du guide Impression du guide Distribution aux groupements religieux 	Experts nationaux Sous-traitance ONGs Equipements Fournitures

Membres des antennes du COREC formés pour la formation des pairs éducateurs et la facilitation des conversations communautaires	Année 2005 60 membres	<ul style="list-style-type: none"> Préparation des supports pédagogiques Animation de la formation Suivi de la formation 	Experts nationaux Sous-traitance ONGs Equipements Fournitures
Leaders religieux et responsables des groupes religieux formés sur le leadership dans la lutte contre le VIH/SIDA à Pointe Noire et Brazzaville	Année 2005 200 personnes	<ul style="list-style-type: none"> Préparation des supports pédagogiques Animation de la formation Suivi de la formation 	Experts nationaux Sous-traitance ONGs Equipements Fournitures
Capacité du RENAP renforcée et ses membres formés dans la coordination des activités, la gestion des projets et la méthode GIPA	Année 2005 25 membres Equipements bureautiques (ordinateur et photocopieur) mis à disposition	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des besoins en formation Préparation et organisation de la formation Suivi de la formation Dotation en équipements Appui-conseil 	Experts nationaux Equipements Fournitures
Micro-projets collectifs des membres du RENAP financés	Années 2005 4 micro-projets	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des micro-projets Financement, suivi et appui-conseil 	Experts nationaux Equipements, Fournitures

Composante II : Développement et mise en œuvre de la planification pour lutter contre le VIH/SIDA et les IST

Résultats escomptés	Cibles	Activités	Intrants
Membres des ULS, ULSD, représentants des UGs, conseillers et chargés de programmes, fonctionnaires des projets formés sur l'approche mainstreaming du VIH/SIDA	Année 2005 60 personnes	<ul style="list-style-type: none"> Préparation des supports pédagogiques Animation de la formation Suivi de la formation 	Consultant international Experts nationaux Equipements Fournitures
VIH/SIDA intégré dans les plans locaux	Années 2005-2007 Plans locaux de la Bouenza, du Kouilou, de la Sangha et de la Likouala	<ul style="list-style-type: none"> Organisation d'un atelier sur le mainstreaming Appui-conseil 	Experts nationaux Equipements Fournitures

VIH/SIDA intégré dans les plans sectoriels	Années 2005-2007 Plans sectoriels de l'éducation, de la santé, de l'économie forestière, de l'industrie, de la communication, de l'industrie et des PME	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un atelier sur le mainstreaming • Appui-conseil 	Experts nationaux Equipements Fournitures
VIH/SIDA intégré dans le plan de développement d'une union patronale	Année 2005 Plan de développement de UNICONGO	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un atelier sur le mainstreaming • Appui-conseil 	Experts nationaux Equipements Fournitures
VIH/SIDA intégré dans les Documents de programmes et de projets du PNUD	Année 2005 Programmes et projets du PNUD	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation d'un atelier sur le mainstreaming • Appui-conseil 	Experts nationaux Equipements Fournitures

Composante III : Plaidoyer et communication

Résultats escomptés	Cibles	Activités	Intrants
Capacité de l'OPDAS renforcée en ressources humaines pour l'exécution du plan d'action	Année 2005 Deux agents recrutés (un coordonnateur et un assistant administratif et financier)	Sous-composante III.1 Plaidoyer et communication <ul style="list-style-type: none"> • Préparation des termes de référence • Avis de publication des postes • Processus de sélection • Signature des contrats • Appui-conseil 	Experts nationaux
Membres du réseau des femmes parlementaires, femmes conseillères locales, les présidents et membres des commissions formés sur le leadership et le plaidoyer dans la lutte contre le VIH/SIDA	Année 2005 60 personnes	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation des supports pédagogiques • Animation de la formation • Suivi de la formation 	Experts nationaux Sous-traitance ONGs Equipements Fournitures

<p>Rapport d'évaluation disponible et diffusé auprès du Parlement, des Barreaux, des ONGs, etc.</p>	<p>Années 2005 Evaluation du Cadre légal et réglementaire réalisée pour promouvoir la protection des droits des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des TDR • Recrutement d'un consultant • Examen et validation du rapport du consultant lors d'un atelier • Présentation du rapport au parlement et à la Commission nationale des droits de l'homme • Publication du rapport 	<p>Consultant international Experts nationaux Sous-traitance ONGs Equipements Fournitures</p>
<p>Guide d'information sur les droits des personnes infectées et affectées par le VIH/SIDA disponible</p>	<p>Années 2005 Guide élaboré et disponible 500 exemplaires du guide disponibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des TDR • Recrutement d'un consultant • Examen et validation du guide lors d'un atelier • Impression guide en 500 exemplaires 	<p>Experts nationaux Equipements Fournitures</p>
<p>Rapports d'études d'impact sur le VIH/SIDA dans les secteurs Education, Santé, Economie minière et Industrie pétrolière</p>	<p>Années 2006-2007 Evaluation de l'impact du VIH/SIDA dans les secteurs sociaux et économiques réalisée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des termes de référence • Recrutement des consultants • Réalisation de l'étude • Validation de l'étude • Publication de l'étude 	<p>Consultant international Experts nationaux Equipements Fournitures</p>
<p>Rapport d'enquête socio-comportementale au Port autonome de Pointe Noire disponible et diffusé auprès des partenaires</p>	<p>Année 2005 Enquête CAP réalisée au Port autonome de Pointe Noire Année 2005 Document de projet sur la lutte contre le VIH/SIDA au Port de Pointe Noire élaboré et soumis à la BAD</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des termes de référence • Recrutement des consultants • Réalisation de l'étude • Validation de l'étude • Publication de l'étude 	<p>Experts nationaux Sous-traitance ONGs Equipements Fournitures</p>
<p>Rapport d'enquête auprès des micro-entreprises disponible</p>	<p>Année 2005 Enquête CAP auprès des micro-entreprises réalisée Année 2005 Document de projet sur la lutte contre le VIH/SIDA dans le secteur des micro-entreprises élaboré</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des termes de référence • Recrutement des consultants • Réalisation de l'étude • Validation de l'étude • Publication de l'étude 	<p>Experts nationaux Sous-traitance ONGs Equipements Fournitures</p>

Rapports des revues et des évaluations conjointes disponibles	Année 2006-2007 Revues et évaluations conjointes réalisées	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des termes de référence • Recrutement des consultants • Organisation des revues et des évaluations • Validation et Publication des rapports 	Experts nationaux Agences des Nations Unies/ONUSIDA SEP-CNLS Equipements Fournitures
Pairs-éducateurs et facilitateurs des conversations communautaires formés dans la zone d'intervention de LIFCOC	Année 2005-2006 Document de projet élaboré pour négocier un accord de financement avec LIFCOC	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des termes de référence • Recrutement des consultants • Elaboration du projet • Négociation avec LIFCOC 	Experts nationaux Sous-traitance ONGS Equipements Fournitures
Communautés de base en milieu rural régulièrement et largement informées sur les OMD et la lutte contre le VIH/SIDA	Années 2005-2006 Deux radios communautaires pilotes renforcées	<ul style="list-style-type: none"> • Etude de faisabilité pour l'implantation des radios • Identification des fournisseurs de radios • Acquisition et implantation des radios • Lancement des émissions • Suivi et évaluation des effets 	Experts nationaux Equipements Fournitures
Professionnels des médias et les artistes formés sur leur rôle dans la lutte contre le VIH/SIDA	Année 2005 100 personnes formées	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation des supports pédagogiques • Animation de la formation • Expérience pratique sur le terrain • Suivi de la formation 	Experts nationaux Equipements Fournitures
Films sur le VIH/SIDA disponibles et diffusés	Années 2006-2007 Trois films, dont 1 sur les pairs éducateurs, 1 sur les conversations communautaires,	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration TDR • Recrutement des consultants ou des prestataires • Réalisation et diffusion des films 	Experts nationaux Equipements Fournitures

<p>Gestion des connaissances renforcée dans le domaine du VIH/SIDA</p>	<p>Années 2005-2007 Communauté nationale de pratique VIH/SIDA opérationnelle Deux publications par an soumises au Réseau VIH/SIDA et à d'autres revues ou journaux Création d'une bibliothèque virtuelle sur le VIH/SIDA et les IST</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identification et sensibilisation • Organisation d'une réunion d'information • Elaboration d'un plan de travail • Organisation des réunions mensuelles • Production des notes de travail, des publications, etc. 	<p>Experts nationaux Equipements Fournitures</p>
<p>Partenariat inter-agences renforcé pour appuyer la lutte contre le VIH/SIDA dans le secteur de l'éducation</p>	<p>Année 2006 Un document de projet inter-agences Education et VIH/SIDA disponible</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des TDR • Examen des TDR par le GTT et le GTO • Recrutement d'un consultant 	<p>Experts nationaux Equipements Fournitures</p>
<p>Acteurs intervenant sur le VIH/SIDA, dans le secteur de l'éducation dans les pays de la CEMAC sensibilisés sur l'expérience du RESIEC sur l'éducation par les pairs</p>	<p>Année 2006 Conférence internationale sur l'éducation par les pairs réalisée</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des TDR de la conférence internationale sur l'éducation par les pairs • Prise de contact avec les bureaux du PNUD et la CEMAC • Préparation et Organisation de la conférence • Suivi et évaluation de la conférence 	<p>Experts nationaux Equipements Fournitures</p>
<p>Partenariat renforcé avec le secteur privé pour la mobilisation des ressources</p>	<p>Année 2005 Document de projet élaboré pour appuyer la lutte contre le VIH/SIDA dans le secteur privé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des TDR • Examen des TDR par le GTT et le GTO • Recrutement d'un consultant international 	<p>Consultant international Experts nationaux Equipements Fournitures</p>

Sous-composante III.2 Partenariat stratégiques et appui au CCN pour la gestion du Financement sollicité au Fonds mondial pour la lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme

Comité de coordination national (CNN) soutenu pour le plaidoyer auprès du Fonds mondial au cours du cinquième Round	<p>Année 2005</p> <p>Equipe chargée de la rédaction de la requête à soumettre au cinquième Round dotée des moyens nécessaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des termes de référence • Recrutement des consultants • Appui-conseil 	Experts nationaux Equipements Fournitures
Sous-réceptaires formés en management des projets	<p>Années 2006-2007</p> <p>Plan de formation élaboré</p> <p>Supports de formation élaborés</p> <p>Sessions de formations organisées</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des TDR des formations • Recrutement des consultants • Organisation des sessions de formation • Suivi et évaluation des sessions de formation 	Experts nationaux Equipements Fournitures
Rapports de suivi des activités des sous-réceptaires disponibles	<p>Année 2007</p> <p>Rapports trimestriels et annuels disponibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des TDR • Recrutement des consultants • Organisation du suivi et production des rapports 	Experts nationaux Equipements Fournitures
Rapports d'audit des activités disponibles	<p>Année 2007</p> <p>Rapport annuel disponible</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration des TDR • Recrutement des consultants • Organisation des missions d'audit et production des rapports 	Experts nationaux Equipements Fournitures

BUDGET GENERAL PROGRAMME

N°	INTITULE DU COMPTE	2005	2006	2007	TOTAL en \$
61100	Traitement de l'Assistant au Programme	18 024	18 024	18 024	54 071
61205	Traitement de l'Assistant Administratif et Financier	15 602	15 602	15 602	46 807
71300	Traitement du Chauffeur	0	0	0	0
71600	Consultant International et local	59 459	40 190	13 400	113 049
72100	Missions	94 919	94 844	37 541	227 304
72200	Services contractuels	253 839	107 406	102 517	463 761
72300	Equipement et fournitures	16 320	2 416	7 800	26 536
72400	Matériel et Produits	0	0	0	0
72800	Communication et équipement audio visuel	5 974	0	0	5 974
73100	Equipements technologiques	12 685	0	0	12 685
74200	Location et maintenance	30 487	11 660	6 473	48 619
74500	Production audio visuelle	0	31 241	0	31 241
75000	Divers	45 629	15 002	3 119	63 750
75100	Traitement Agents VNU	20 276	20 276	20 276	60 829
	TOTAL GENERAL	573 214	356 662	224 751	1 154 627



Programme des Nations Unies
Pour le Développement
République du Congo



Année : 2005
N° du projet :

Titre du Projet : **ΔEPU**, au secteur éducatif dans la lutte contre le Sida

Programme de travail

ID proj. Produit escompté	Activités clés	Cadre temp.				Partenaire resp.	Budget prévisionnel		
		T1	T2	T3	T4		Fonds	Donateur	Description
R1. 2000 exemplaires du guide de l'enseignant pour la prévention du SIDA imprimés et 108 inspecteurs formés à l'utilisation dudit guide puis à l'encadrement des enseignants.	Impression du guide Formation des inspecteurs							71600 Mission	23 645
						IPHD	72200 Fournitures	506	
							72100 Services contractuels	1 126	
							72500 Publications	13 142	
							74500 Divers	3 729	
		Total partiel						73100 Transport	1 531
								71600 Mission	44 952
R2. 200 enseignants et 300 élèves formés en qualité de pairs-éducateurs.	Sessions de formation dans la Bouenza et la Likouala							72200 Fournitures	4 083
						IPHD	72100 Services contractuels	762	
							72700 Collation	9 021	
							74500 Divers	13 931	
							73100 Transport	1 479	
		Total partiel						73100 Transport	3 943
R3. Rapports des enquêtes CAP disponibles								71600 Mission	33 219
								72200 Fournitures	5 807
						IPHD	72100 Services contractuels	155	
							74500 Divers	94	
							73100 Transport	188	
		Total partiel						73100 Transport	5 632
R4. 4000 élèves et étudiants participent aux campagnes de dépistage	Organisation des campagnes volontaires de dépistage dans la Bouenza, Brazzaville et Imboyo.							71600 Mission	11 871
								72200 Fournitures	2 805
								72100 Services contractuels	0
						IPHD	72500 Publications	2 290	
							72700 Collation		
		Total partiel						74500 Divers	51 424
R5. VIH/SIDA intégré dans les curriculaux et les activités de recherche des établissements (ENAM, Fac de Droit, ISG, Département de sociologie et de sciences économiques /Département économie d'entreprise)								73100 Transport	1 126
								71300 Consultant local	57 646
								72200 Fournitures	1 877
						IPHD	72100 Services contractuels	142	
							72500 Publications	293	
		Total partiel						72700 Collation	7 510
		Total partiel						74500 Divers	1 025
		Total partiel						73100 Transport	574
		Total général						IPHD	11 983
		Total général						75100 Services de gestion	5 446
		Total général							165 116

Termes de référence et principes du Comité de pilotage du projet/programme

I - Mission

Le comité de pilotage est l'organe d'orientation, de coordination et de supervision qui est garant de la bonne exécution du projet/programme.

II - Responsabilités et tâches

Le comité de pilotage a la responsabilité de :

- Veiller au respect de l'accord de base signé entre le PNUD et le ou les partenaires ;
- Fixer les grandes orientations relatives à la mise en œuvre du projet/programme ;
- les révisions de substance du projet/programme ;
- les plans de travail et les budgets trimestriels et annuels ;
- les rapports techniques et financiers trimestriels et annuels ;
- les rapports de suivi, des revues annuelles ;
- les rapports d'évaluation et d'audit ;
- les rapports d'études ;
- Faciliter l'organisation des revues, des missions d'évaluation et d'audit.

III - Principes

- Les dossiers soumis à l'examen du comité doivent être mis à la disposition de ses membres cinq (5) jours avant la tenue de la réunion
- Le comité ne peut se réunir que si les deux tiers (2/3) des membres sont présents
- Les décisions du comité sont irrévocables
- La qualité de membre ne donne droit à aucune rémunération
- Les membres du comité doivent faire preuve de neutralité, d'objectivité, de partialité et de discrétion dans l'examen des dossiers
- Les compte-rendus des réunions du comité doivent être signés par tous les membres présents

IV - Composition du comité de pilotage

Le comité de pilotage est composé d'au moins dix (10) membres au plus choisis parmi les parties prenantes du projet/programme. Sa composition doit garantir la représentativité de toutes les parties prenantes.

V - Modalités de fonctionnement

Le comité de pilotage est présidé par le partenaire signataire de l'accord de base avec le PNUD. En cas d'empêchement, le président désignera un de ses collaborateurs. Le secrétariat du comité est assuré par le coordonnateur du projet/programme assisté par le Directeur national.

Le comité se réunira une fois par trimestre sur convocation de son président et chaque fois en tant que de besoin.

Termes de référence de l'Unité de gestion du projet/programme

I - Mission

Sous la supervision du comité de pilotage, l'unité de gestion est l'organe responsable de l'exécution des activités et de la livraison des produits attendus du projet/programme.

II - Responsabilités et tâches

L'unité de gestion est responsable de :

- L'identification et la sélection des structures techniques compétentes et des partenaires chargés de l'exécution des activités ;
- L'appui à l'établissement des plans de travail et des budgets annuels et trimestriels ;
- Le suivi de l'exécution des activités et de la livraison des produits escomptés du programme ;
- L'examen et l'approbation des demandes de financement soumises par les partenaires (ONGs, associations, etc.) ;
- La production des rapports narratifs et financiers trimestriels et annuels ;
- La soumission des plans de travail, des budgets, des rapports au comité de pilotage pour examen et approbation ;
- L'initiation et la réalisation des révisions du programme en tenant compte des orientations du comité de pilotage ;
- La préparation des revues annuelles du programme ;
- L'organisation des missions de suivi des activités ;
- L'appui aux missions d'évaluation et d'audit ;
- Le développement des partenariats stratégiques et la participation à la mobilisation des fonds.

III - Composition

L'unité de gestion est composée de l'Assistant au programme, de l'Assistant administratif et financier, (d'autres agents en fonction de la spécificité du projet/programme). Elle est appuyée par le Conseiller au programme VIH/SIDA et le Directeur national.

Termes de référence de l'Assistant au programme

I - Mission

Sous la supervision conjointe du Directeur National du programme et de la Représentante Résidente Adjointe, et en étroite collaboration avec le Conseiller au programme VIH/SIDA, l'Assistant au programme est chargé de l'exécution des activités et de la livraison des produits attendus du programme.

II - Tâches

L'Assistant au programme est chargé de :

- Elaborer les plans de travail et les budgets annuels et trimestriels ;
- Veiller au respect des procédures administratives, financières et comptables ;
- Préparer et organiser les réunions mensuelles de l'unité de gestion ;
- Superviser la gestion des ressources humaines, financières et logistiques ;
- Identifier et préparer la sélection des institutions chargées de l'exécution des activités ;
- Préparer les mémorandums d'accord à signer avec les institutions chargées de l'exécution des activités ;
- Etablir et veiller à la mise à jour du fichier des institutions chargées de l'exécution des activités ;
- Faire le suivi de la mise en œuvre des activités et produire des rapports de suivi ;
- Fournir des services de conseil aux institutions chargées de l'exécution des activités ;
- Assurer le contrôle de la qualité des activités ;
- Effectuer le contrôle interne de toutes les opérations ;
- Produire les rapports techniques et financiers trimestriels et annuels ;
- Transmettre les rapports techniques et financiers trimestriels et annuels au comité de pilotage ;
- Préparer et organiser les sessions du comité de pilotage ;
- Participer au secrétariat et à la préparation des compte-rendus du comité de pilotage ;
- Aider à l'organisation et assister les missions d'évaluation et d'audit ;
- Prendre une part active à l'organisation des revues ;
- Identifier et promouvoir les partenariats stratégiques ;
- Identifier les opportunités et contribuer à la mobilisation des ressources.

III - Qualifications

L'Assistant au programme doit être titulaire d'une licence ou d'un diplôme équivalent en santé publique, économie, gestion, administration de la santé. Il doit avoir : Une expérience d'au moins trois (3) ans dans le domaine de la lutte contre le VIH/SIDA ; La capacité à travailler en équipe ; La maîtrise du français et des connaissances en anglais ; Des aptitudes en informatique et dans l'utilisation de l'Internet.

Termes de référence de l'Assistant administratif et financier

I - Mission

Sous la supervision conjointe du Directeur National du programme et de la Représentante Résidente Adjointe, et en étroite collaboration avec le Conseiller au programme VIH/SIDA, l'Assistant administratif et financier est chargé de la gestion financière et comptable des ressources du programme.

II - Responsabilités et tâches

L'Assistant administratif et financier est chargé de :

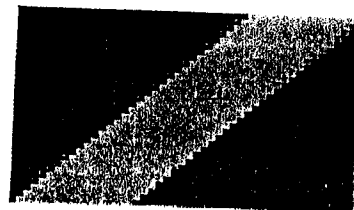
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de travail et des budgets annuels et trimestriels ;
- Faire la programmation financière et suivre l'exécution budgétaire ;
- Suivre l'acquisition des biens et des services en relation avec le Centre de services ;
- Préparer les requêtes de paiement et suivre leur approbation ;
- Suivre l'établissement des chèques et le paiement des fournisseurs ;
- Assurer la gestion des fournitures et de la logistique ;
- Contribuer à la réalisation des révisions budgétaires ;
- Effectuer le contrôle interne des opérations ;
- Appuyer la gestion administrative ;
- Réaliser les inventaires annuels ;
- Préparer et assister les missions d'audit ;
- Préparer le rapport financier.

III - Qualifications

L'Assistant administratif et financier doit être titulaire d'un brevet de technicien supérieur (BTS) en comptabilité, en finances, d'une licence en gestion ou en sciences économiques. Il doit avoir une expérience d'au moins trois (3) ans en comptabilité ou en gestion ; Des connaissances sur le VIH/SIDA ; La capacité à travailler en équipe ; La maîtrise du français et des connaissances en anglais ; Des aptitudes en informatique et dans l'utilisation de l'Internet.



Programme des
Nations Unies pour le
Développement (PNUD)



Gouvernement de la
République du Congo

« Programme d'Appui à la lutte contre le VIH/SIDA »